

La Flamme Paralympique sera en Seine-et-Marne le 27 août 2024

Alors que la Flamme des Jeux Olympiques s'éteindra lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, la Flamme des Jeux Paralympiques s'allumera à Stoke Mandeville, berceau historique du sport paralympique, pour lancer le premier Relais de la Flamme Paralympique des Jeux d'été en France. De passage en Seine-et-Marne le 27 août 2024, le Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau et le stade de Trilport auront la chance de l'accueillir.

« Le choix de Trilport nous paraissait évident afin de mettre à l'honneur le para sport. Le collège de Trilport a ouvert en 2021 la première section de sport partagé de Seine-et-Marne et en France. Le Département mène une politique volontariste en faveur de l'inclusion à travers le développement du sport scolaire et du sport pour tous. Le Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau fait quant à lui échos à la place du sport dans l'armée en mettant en lumière les militaires blessés », précise Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Le Relais de la Flamme Paralympique de Paris 2024 marquera le coup d'envoi des Jeux Paralympiques et des célébrations. Pendant 4 jours, du 25 au 28 août 2024, 1 000 personnes porteront la Flamme Paralympique dans une cinquantaine de villes en France. En Seine-et-Marne, deux flammes sillonneront respectivement Trilport et son Complexe Sportif de la Noyerie, ainsi que Fontainebleau et le Centre National des Sports de la Défense. Le Département nommera deux porteurs de flamme.

« Le passage de la Flamme Olympique et Paralympique c'est aussi l'occasion pour tout le territoire seine-et-marnais de célébrer ces Jeux », ajoute Nolwenn Le Bouter, conseillère départementale déléguée aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Après les épreuves olympiques d'aviron et de canoë sur le stade olympique de Vaires-sur-Marne, la Seine-et-Marne accueillera les compétitions paralympiques de para aviron et para canoë du 30 août au 8 septembre 2024. Une autre épreuve paralympique passera en Seine-et-Marne du 4 au 7 septembre 2024 : le para-cyclisme sur route de passage à Courtry.

« Le relais de la flamme mettra ainsi en évidence la beauté et la diversité de notre territoire et de notre patrimoine, ses paysages exceptionnels et ses traditions, éclairant le sport et la diversité de ses pratiques. Les JO devraient attirer jusqu'à 15 millions de touristes », conclut Bouchra Fenzar-Rizki, Vice-présidente du Département en charge des sports.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr